

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 2012

Présents : M.DOUET Jean-Paul, Mme GON Sylvie, M. NORMAND Anthony, Mme STEIN Rachel, M. MAQUET Jacques, M. VONCK Daniel, Mme CROMBEZ Isabelle, Mme FAUCHER Odile, M. PICOU Jean-François, M. ANSART Raymond.

Absent excusé : M. BOUCON Denis donne pouvoir à M. VONCK Daniel

Présents dans la salle : Mme LOCRE secrétaire et M. SZUDLACK Jean

Secrétaire de séance : M. PICOU Jean François

Signature du dernier compte-rendu par les membres présents.

ORDRE DU JOUR

- Délibérations :

- Budget de la Commune :
 - ✓ Votes du compte administratif et de gestion 2011
 - ✓ Vote du budget 2012
 - ✓ Affectation des résultats 2011
- Budget Eau et assainissement :
 - ✓ Votes du compte administratif et de gestion 2011
 - ✓ Vote du budget 2012
 - ✓ Affectation des résultats
- Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor - Exercice 2011
- Indemnité représentative de logement des instituteurs - Exercice 2012
- D.I.A.
- Office National des Forêts
- FDSEA 60

- Travaux en cours

- Communications diverses

BUDGET DE LA COMMUNE

Présentation par Mme STEIN du compte administratif 2011

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement de 371 251.63€ pour un budget prévu de 551 469.76€,

Recettes de fonctionnement de 443 166.95€ pour un budget prévu de 551 469.76€,

Section d'investissement :

En dépenses et en recettes le budget était de 377 669.32€. Les dépenses réalisées sont de 48 189.94€ pour 51 972.52€ de recettes.

Pour des résultats finaux suivants :

Budget principal	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2010	Part affectée à l'investissement : exercice 2011	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement	- 51 169.32	0.00	3 782.58	- 47 386.74
Fonctionnement	100 339.08	51 169.32	71 915.32	121 085.08
Totaux	49 169.76	51 169.32	75 697.90	73 698.34

M. le maire sort de la salle et Mme FAUCHER prend la présidence et soumet ce compte administratif au vote. Adoption à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente le compte de gestion préparé par la trésorerie qui est rigoureusement identique au Compte administratif de la commune et le soumet au vote. Adoption à l'unanimité.

Affectation des résultats 2011 :

Excédent de fonctionnement reporté : 73 698.34€

Déficit d'investissement reporté : - 47 386.74€

Le conseil décide à l'unanimité d'affecter en 1068 : 47 386.74€

Présentation par Mme STEIN du budget de la commune 2012

Mme STEIN Rachel présente le budget communal 2012 préparé par la commission des finances pour un montant en section de fonctionnement de 562 294.38€, équilibré en dépenses et en recettes avec un

prélèvement pour l'investissement de 130 000€ et pour un montant en section d'investissement de 379 613.70€, équilibré en dépenses et en recettes.

Opérations d'investissement prévues :

- Achat d'une lame à neige subventionnée par le Conseil Général
- Achat de matériels pour les Contrats d'Accompagnement dans l'Emploi (subventionné par le conseil Général)
- Etude hydrologique dans le cadre de l'agrandissement du cimetière
- Remplacement de la chaudière de la mairie
- Eclairage public : achat d'une horloge astronomique
- Éclairage public : enfouissement des réseaux, dernière tranche
- Achat d'illuminations
- Achat de panneaux de signalétique locale (dans le cadre de l'opération SIL du PNR)
- Réfection des bâtiments communaux (régie travaux).

Décision en matière des taux de contributions directes au titre de l'année 2012

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de retenir le taux d'augmentation de 1.9948%. Le budget est équilibré avec le vote des taux suivants :

	Taux 2011	Taux 2012
Taxe d'habitation	20.08%	20.48%
Taxe foncière (bâti)	16.50%	16.83%
Taxe foncière (non bâti)	50.18%	51.18%
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE)	22.81%	23.26%

Vote des subventions aux associations

Dans le cadre du vote du budget communal 2012, il est décidé à l'unanimité (toutefois, les responsables d'associations membres du conseil municipal ne participent pas au vote pour les subventions les concernant) d'accorder aux associations qui les resolliciteront les subventions suivantes :

A.E.P. (Association d'Education Populaire de Montagny)	1 000.00 €
Amicale Centre de secours (pompiers de Nanteuil)	30.00 €
A.S.P. OISE (Associations de Soins Palliatifs)	30.00 €
Comité des Fêtes de Montagny	3 000.00 €
Compagnie d'Arc de Montagny	1 000.00 €
Croix Rouge	60.00 €
D.D.E.N (Direction Départementale de l'Education Nationale)	30.00€
F.O.L. (Fédération des œuvres Laïques)	80.00 €
Le Souvenir Français	50.00 €
L'Envol (préservation des oiseaux et des hérissons)	20.00 €
P.E.E.P. (association de parents d'élèves du lycée de Crépy en Valois)	50.00 €
R.V.M. (Radio Valois Multien)	40.00 €
U.S.M. (Union Sportive de Montagny)	1 000.00 €
Atelier d'Arts Plastiques- Nanteuil le Haudouin	40.00€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte ce budget à l'unanimité.

BUDGET DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Présentation par Mme STEIN du compte administratif 2011

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement de 11 910.17€ pour un budget prévu de 62 399.93€,

Recettes de fonctionnement de 43 735.99€ pour un budget prévu de 62 399.93€,

Section d'investissement :

En dépenses et en recettes le budget était de 339 779.27€. Les dépenses réalisées sont de 7 578.75€ pour 13 529.27€ de recettes.

Pour des résultats finaux suivants :

Budget eau et assainissement	Résultat à la clôture de l'exercice précédent : 2010	Part affectée à l'investissement : exercice 2011	Résultat de l'exercice 2011	Résultat de clôture de l'exercice 2011
Investissement	-13 529.27	0.00	5 950.52	-7 578.75
Fonctionnement	34 637.20	13 529.27	31 825.82	52 933.75
Totaux	21 107.93	13 529.27	37 776.34	45 355.00

M. le maire sort de la salle et Mme FAUCHER prend la présidence et soumet ce compte administratif au vote. Adoption à l'unanimité.

Monsieur le Maire présente le compte de gestion préparé par la trésorerie qui est rigoureusement identique au Compte administratif de la commune et le soumet au vote. Adoption à l'unanimité.

Affectation des résultats 2011

Excédent de fonctionnement reporté :	45 355€
Déficit d'investissement reporté :	- 7578.75€
Le conseil décide à l'unanimité d'affecter en 1068 :	7 578.75€

Présentation par Mme STEIN du budget de l'eau et de l'assainissement 2012

Madame Rachel STEIN présente le budget de l'eau et l'assainissement 2012 préparé par la commission des finances pour un montant en section de fonctionnement de 86 055.00€, équilibré en dépenses et en recettes avec un prélèvement pour l'investissement de 75 540.00€ et pour un montant en section d'investissement de 346 188.75€, équilibré en dépenses et en recettes.

Opérations d'investissement prévues :

- Mise en conformité de l'eau
- Branchements particuliers
- Branchements plombs

Après en avoir délibéré le conseil adopte ce budget à l'unanimité.

INDEMNITÉ DE CONSEIL ALLOUÉE AU COMPTABLE DU TRÉSOR - EXERCICE 2011

Madame DE DOMENICO, comptable payeur, a adressé le décompte de l'indemnité de conseil au titre de l'année 2011 arrêté à la somme de 344.50€. Le conseil municipal accepte de verser cette indemnité et confirme l'inscription budgétaire de cette somme.

INDEMNITÉ REPRÉSENTATIVE DE LOGEMENT DES INSTITUTEURS – EXERCICE 2012

Le conseil donne un avis favorable pour une revalorisation à la hauteur proposée de 1.70%.

D.I.A. (Déclaration d'Intention d'aliéner)

Monsieur le Maire rend compte des avis émis sur les demandes de D.I.A. depuis la dernière réunion :

- Pour la propriété BOURQUIN DIEUX sise 56, rue Porte de Baron, vendue au prix de 206 000€ à Monsieur et Madame STEIN pour la maison et à Monsieur BLANCHART Didier vendue au prix de 104 000€ pour une partie du jardin.
- Pour la propriété STEIN sise 1, rue Moitié, vendue au prix de 188 000€ à Monsieur et Madame SAINT-LEON COVI.

La commune n'a pas fait valoir son droit de préemption.

SNUPFEN

Nous sommes sollicités par le Syndicat National Unifié des personnels des Forêts et de l'Espace Naturel (SNUPFEN) pour soutenir sa démarche concernant les décisions de suppressions d'emploi. La commune ne possédant pas de forêt, le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite.

FDSEA

Nous sommes sollicités, comme chaque année, pour voter un dégrèvement de la taxe foncière sur le non bâti en faveur des jeunes agriculteurs sur notre commune. Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas donner suite.

TRAVAUX EN COURS

- Nous sommes en attente de la venue de la SAUR pour les finitions du parterre au coin de la rue Porte de Baron et de la rue Moitié.
- L'ensemble des arbres ont été taillés ; nous avons loué un broyeur à végétaux de façon à faire des copeaux qui seront étalés dans les différents massifs.
- Problème sur la place du Fort : certains arbres s'avèrent dangereux. Une réflexion est menée : les abattre et prévoir leur remplacement ou les consolider.
- Les barrières métalliques, devant l'entrée de l'école, vont être posées durant les vacances scolaires.
- Proposition d'achat d'un souffleur à feuilles d'occasion nous est faite. Le conseil donne son accord pour cet achat.

COMMUNICATIONS DIVERSES

- Bilan technique de la station d'épuration : le rapport de la SATESE en dates des 7 et 8 novembre 2011 nous donne de très bons résultats, mais toujours avec un faible débit. Nous attendons le prochain rapport pour voir si, après la réparation de la canalisation suite à l'affaissement, le débit est redevenu normal.
- Nous sommes sollicités par la commune de Baron pour mener une action conjointe pour éviter la traversée des camions des deux villages. Le conseil Général et la préfecture vont être sollicités.
- Courrier de Monsieur le Préfet valorisant le service civique.
- Courrier du S.M.V.O nous communiquant les noms des personnes à contacter en cas de dépôt important à la déchetterie.
- Nouveau passage des ordures ménagères. Un courrier a été adressé à la C.C.P.V sur les désagréments occasionnés lors du passage de la collecte.
- Le conseil décide de donner suite à la demande d'inscription pour le concours des maisons et des villages fleuris.
- Le rapport d'activité du SE60 est mis à disposition du Conseil Municipal.
- Le conseil municipal est invité par la commune de Montagny en Vexin le 26 mai 2012 pour un accueil et un déjeuner puis une visite guidée à l'occasion de la manifestation « les jARTdins de Montagny en Vexin ».
- Elections : tableau de permanence du bureau pour les présidentielles et législatives. En cas d'indisponibilité, chacun doit s'assurer de son remplacement et prévenir la mairie.

SECRÉTAIRE ASSESSEUR	PRÉSIDENT	ASSESSEUR
8h à 12h		
CROMBEZ ISABELLE	VONCK DANIEL	FAUCHER ODILE
10h à 12h		
BOUCON DENIS	STEIN RACHEL	ANSART RAYMOND
12h à 14h		
MAQUET JACQUES	NORMAND ANTHONY	MAQUET ELIANE
14h à 16h		
NORMAND MARYLINE	GON SYLVIE	BOULANGER JEANNE
16h à 18h		
PICOU JEAN-FRANCOIS	DOUET JEAN-PAUL	LOCRE VERONIQUE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h10.